



Neully-sur-Marne, le 26 décembre 2006

LA ZONE FRANCHE URBAINE A NEULLY-SUR-MARNE

La loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances a prévu la création de 15 nouvelles Zones Franches Urbaines (ZFU).

La liste des communes a été communiquée lors du Comité Interministériel des Villes du 9 mars 2006, Neully-sur-Marne y figure.

La ville a présenté un dossier pour l'établissement du périmètre de la ZFU différent et plus étendu de celui de la ZUS-ZRU.

Deux décrets ont été publiés en application de l'article 26 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances :

- ➔ **Décret 2006-930 du 28 juillet 2006 portant création de zones franches urbaines ;**
- ➔ **Décret 2006-1623 19 décembre 2006 portant délimitation des zones franches urbaines.**

LES OBJECTIFS DES ZFU

Cette démarche vise à :

- enclencher une dynamique économique,
- augmenter le nombre d'entreprises en ZFU (en faciliter leur implantation),
- augmenter le nombre d'emplois en ZFU (et notamment pour les habitants du quartier).

LES MESURES INCITATIVES MISES EN PLACE EN ZFU

Le dispositif ZFU permet aux entreprises s'installant dans ces zones de bénéficier d'une exonération de charges fiscales et sociales à taux plein pour une période de 5 ans maximum puis à taux dégressif pendant 3 à 9 ans, selon la taille de l'entreprise.

Les exonérations portent sur :

- les charges sociales patronales,
- la taxe professionnelle,
- l'impôt sur les bénéfices,
- et la taxe foncière et les propriétés bâties.

PROCEDURE A SUIVRE

Pour les entreprises désireuses de justifier de leur implantation :

① Attestation d'adresse justifiant de leur d'implantation en ZFU :

La demande est à formuler par courrier à l'adresse de l'Hôtel de Ville, service Rénovation Urbaine accompagnée d'un extrait K-bis datant de moins de trois mois.

* * *

Pour les entreprises désireuses d'informations (critère d'éligibilité, informations économiques, etc.), prendre contact avec :

② La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - CCIP

* * *

Les demandes d'exonérations :

③ Demande d'exonération de taxe professionnelle

Le formulaire de demande est l'imprimé n°1466-AI-V-SD (09-2005), il est à adresser au Centre des Impôts de Neuilly-sur-Marne.

* * *

④ Demande d'exonération de taxe foncière

Le formulaire de demande est le cerfa n°10398*01, il est à adresser au Centre des Impôts Foncier de Noisy-le-Sec.

NB : les demandes d'exonération sur les bénéfices et revenus se font en même temps que la déclaration de revenu.

* * *

⑤ Demande d'exonération de cotisation sociale

- formulaire de déclaration d'embauche d'un salarié auquel l'exonération de cotisations sociales patronales est applicable ;
- formulaire de déclaration récapitulative annuelle à souscrire pour chaque établissement implanté en ZFU.

Ces formulaires sont à adresser à l'URSSAF

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris – CCIP 93

Service Commerce et politique de la Ville
191 avenue Paul Vaillant Couturier
93000 Bobigny
☎ 01.48.95.10.78
✉ zfu93@ccip.fr
@ www.ccip93.fr

Mme Dominique VILLECHENON
Conseiller Commerce et Politique de la Ville
☎ 01.48.95.11.51
Fax 01.48.95.11.58
✉ dvillechenon@ccip.fr

Direction Départementale des Services Fiscaux

7/11, rue Erik Satie
93016 Bobigny Cedex
☎ 01.48.96.53.00

Mme Françoise BAILLY
✉ francoise.bailly@dgi.finances.gouv.fr

Centre des Impôts

5 rue Martyrs de la Déportation
93330 Neuilly-sur-Marne
☎ 01.49.44.21.00

Centre des Impôts Fonciers

87, rue du Parc
93130 Noisy-le-Sec
☎ 01.49.15.52.00

Mme Lydie POIRIER
☎ 01.49.15.52.60
✉

URSSAF - Direction du Recouvrement

14 rue de la Beaune
93181 Montreuil
☎ 01.56.93.24.68

M. Jean-Luc BERTAUT
☎ 01.56.93.25.92
✉ jean-luc.berthaut@urssaf.fr

Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Marne

1 place François Mitterrand
93330 Neuilly-sur-Marne
☎ 01.43.08.96.96
Fax 01.43.08.73.99

Mme TOURNON
✉ marie-helene.tournon@mairiensem.com
M. MARQUETTY /
☎ 01.43.08.96.96 poste 511
✉ thierry.marquetty@mairiensem.com

Association des Industriels de la ZI des Chanoux

7, rue Paul Langevin
93330 Neuilly-sur-Marne
☎ / Fax 01.43.00.46.42
✉ mpb.chanoux@wanadoo.fr
@ www.chanoux.com

Syndic du Centre Commercial Les Fauvettes

79 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly-sur-Marne
☎ 01.43.08.09.00 / 01.43.08.92.00
@ www.orpi.com / www.fnaim.fr

Régime Social des indépendants - R.S.I Ile de France

48 avenue de Villiers
75 847 Paris Cedex 17
☎ 01.40.53012.42 / 01.42.67.19.46

Mr Jean-Louis BENOIT
Responsable Communication - Partenariats
✉ : JLBenoit@organic.fr

Chambre des Métiers et de L'Artisanat

16 rue Hector Berlioz
93 016 Bobigny Cedex
☎ : 01.41.60.75.00
@ : chambre.metiers.artisanat@cma93.fr

Mr Eric FROEHLICHER
✉ : e.froehlicher@cma93.fr